

Léa, finaliste du concours de jugement d'animaux

Un bel exemple



Léa, finaliste du concours de jugement d'animaux

Chaque année, l'Aide Sociale à l'Enfance du Département du Gers se voit confier la responsabilité d'enfants dans le cadre de sa mission de protection des mineurs en danger ou en risque de danger. C'est le cas de la jeune Léa, 17 ans, prise en charge sur décision de justice par une famille d'accueil en 2006, pour une assistance éducative.

Scolarisée au lycée Saint-Christophe de Masseube en bac Pro conduite et gestion d'une exploitation agricole (CGEA), la jeune fille, accompagnée d'une travailleuse sociale du Conseil départemental, a eu l'opportunité de monter au Salon de l'Agriculture de Paris pour participer à la finale nationale du concours de jugement d'animaux par les jeunes (CJAJ), intégré au Concours Général Agricole.

Ce concours vise à juger des jeunes de 15 à 25 ans, élèves de l'enseignement agricole ou jeunes éleveurs, sur leurs aptitudes au pointage et à l'appréciation morphologique d'animaux reproducteurs. Léa, sélectionnée au terme de la finale du concours départemental, a été la fière représentante du Gers lors de ce concours.

Une belle aventure pour la timide adolescente, qui voue une véritable passion aux animaux. « Je suis très heureuse d'avoir participé à ce concours et aussi d'avoir pu visiter le Salon avec ses nombreux animaux », confie la lycéenne, qui a déjà une certaine expérience de l'élevage. « J'ai eu l'occasion de m'occuper de chèvres dans ma famille d'accueil, de les traire avant d'aller à l'école et de les élever au biberon, ça m'a beaucoup plu ». Une vocation pour Léa, qui a pour projet de devenir bergère à l'issue de sa formation agricole.

Son parcours méritant valorise aussi le travail mené tout au long de l'année par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département pour guider les jeunes qui leur sont confiés sur les chemins de la réussite.